

Revue de presse- Dossier hausse des frais de scolarité 25 juin au 1^{er} juillet 2012

Février-juin 2012

Bloquonslahausse.com : [Liste des mandats de grève générale illimitée pour la session d'hiver 2012](#)

Pour suivre la liste des Assemblées générales d'adoption des mandats de Grèves générales illimitées (GGI) mise à jour au quotidien.

Grande Gueule Inventive : [Beau et horrible à la fois](#)

Une chronologie web à jour de la contestation de la hausse des frais de scolarité, ponctuée des dates marquantes et des contenus créatifs 2.0. Printemps 2012, Québec, Canada.

25 juin 2012

Citizenside: [La mobilisation ne faiblit pas au Québec 5 mois après le début du mouvement](#)

Depuis le 13 février 2012, des étudiants manifestent à Québec et Montréal contre la décision du gouvernement provincial du Québec d'augmenter les frais de scolarité sur sept ans, afin d'équilibrer le budget. Après deux semaines d'une certaine accalmie, les étudiants québécois sont à nouveau descendus dans les rues de Montréal et de Québec vendredi 22 juin 2012 pour protester notamment contre la hausse des droits de scolarité dans la province francophone comme tous les 22 du mois depuis mars. A Montréal, la manifestation a attiré 10 000 à 15 000 personnes, tandis qu'elles étaient environ 5 000 à Québec, la capitale de la province.

Lex Times: [Une loi qui fait débat](#)

Article français: Vendredi 22 juin, comme tous les 22 de chaque mois depuis le début de l'année, des milliers d'étudiants québécois sont descendus dans les rues de Montréal et de Québec pour contester la hausse des frais de scolarité et la loi 78. Le printemps érable est loin d'être terminé.

98,5FM: [Spectacle de la CHI: une décision sera prise mardi sur le partage des profits](#)

C'est ce mardi matin que la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (Classe) devrait apprendre si elle touchera ou non sa part des profits réalisés lors du spectacle-bénéfice de la Coalition des humoristes indignés (CHI).

Canoë: [Humoristes indignés: Une décision mardi](#)

La CLASSE saura mardi si elle pourra finalement toucher les 25 000 \$ qui devaient lui revenir à la suite du spectacle-bénéfice organisé par la Coalition des humoristes indignés (CHI) la semaine dernière au Théâtre Saint-Denis, à Montréal, pour aider les quatre fédérations étudiantes à contester la loi 78 devant les tribunaux.

La Presse: [Humoristes indignés et la CLASSE: une décision sera prise mardi](#)

C'est mardi matin que la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) saura si elle touchera ou non sa part des profits réalisés lors du spectacle-bénéfice de la Coalition des humoristes indignés (CHI).

26 juin 2012

Droit-Inc: [La CLASSE touchera-t-elle 25 000 \\$?](#)

La CLASSE saura aujourd'hui si elle pourra toucher les 25 000 \$ qui devaient lui revenir après le spectacle organisé par la Coalition des humoristes indignés (CHI), pour aider les quatre fédérations étudiantes à contester la loi 78 devant les tribunaux.

98,5FM: [La CLASSE et les humoristes: la suite aujourd'hui](#)

La CLASSE saura aujourd'hui si elle touchera sa part des profits réalisés la semaine dernière lors du spectacle-bénéfice de la Coalition des humoristes indignés.

Québec Spot Média: [La Coalition des humoristes indignés \(CHI\)](#)

La Coalition des humoristes indignés (CHI) est fière de remettre à la clinique juridique Juripop les profits de son spectacle-bénéfice du 18 juin dernier qui lui permettra de contester la loi 78.

Radio-Canada: [Spectacle des humoristes indignés : les profits iront à Juripop](#)

Les responsables du spectacle-bénéfice de la Coalition des humoristes indignés (CHI) verseront la totalité des profits à la clinique juridique Juripop, afin de contester la loi 78. La Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) n'encaissera donc pas sa portion des profits du spectacle. Cette décision a été prise mardi lors d'une réunion entre les responsables de l'événement, Luce et Lucie Rozon, le coordonnateur du spectacle et le directeur de la clinique Juripop, Marc-Antoine Cloutier.

98,5FM: [Spectacle des humoristes: les profits iront à Juripop](#)

La Coalition des humoristes indignés (CHI) versera les profits de son spectacle du 18 juin exclusivement à la clinique juridique Juripop, mais la CLASSE pourrait ne pas être en reste puisqu'un deuxième spectacle serait dans les cartons.

WSWS: [«Ce n'est pas seulement les étudiants qui sont sous attaque, mais toute la population travailleuse»](#)

Des reporters du World Socialist Web Site ont interviewé des étudiants et des travailleurs qui ont participé vendredi dernier à la manifestation à Montréal en soutien à la grève étudiante au Québec, longue de quatre mois, et contre le gouvernement libéral provincial.

27 juin 2012

Radio-Canada: [Le conflit étudiant ramène le débat féministe](#)

On a appris que la CLASSE ne recevrait pas sa part des fonds recueillis grâce au spectacle de la Coalition des humoristes indignés. Tout a commencé par une motion déposée par des militantes féministes de la CLASSE, qui dénonçaient le fait que l'argent amassé soit associé aux propos sexistes de certains de ces humoristes. Les tergiversations qui en ont découlé au sein de la CLASSE ont eu raison de la générosité des organisateurs du spectacle. Cela dit, la situation a permis de mettre en lumière les questionnements féministes autour du conflit étudiant. Écouter [l'entrevue](#).

La Presse: [Loi 78: la requête en sursis a été rejetée](#)

La Cour supérieure vient de rejeter deux requêtes en sursis qui visaient à suspendre la loi 78 et le règlement municipal P6. Les organisateurs de manifestation d'au moins 50 personnes devront donc continuer à fournir leur itinéraire au moins huit heures à l'avance.

Métro: [Loi spéciale: la requête en sursis a été rejetée](#)

La requête en sursis visant à suspendre l'application de certaines dispositions de la loi spéciale au coeur de l'impasse dans le conflit étudiant a été rejetée.

Radio-Canada: [La loi 78 est maintenue pour l'instant](#)

La Cour supérieure du Québec a rejeté mercredi la requête en sursis d'exécution visant à suspendre l'application de certains articles de la loi 78, adoptée par le gouvernement Charest en plein conflit étudiant. Cette requête a été déposée le 25 mai par des associations étudiantes, syndicales, communautaires et environnementales qui estiment que les articles 16 et 17 de cette loi violent les droits d'association et d'expression.

98,5FM: [Loi 78: la requête en sursis a été rejetée](#)

La requête en sursis visant à suspendre l'application de certaines dispositions de la loi spéciale au coeur de l'impasse dans le conflit étudiant a été rejetée.

24 Heures: [Loi 78: La requête n'a finalement pas été retenue](#)

La Cour supérieure du Québec a rejeté mercredi la requête des associations étudiantes, syndicales et communautaires visant à faire suspendre temporairement l'application de certains articles de la loi 78, d'ici à ce que la question soit jugée sur le fond par les tribunaux.

Montréal Express: [Loi 78 : la requête en sursis est rejetée](#)

Le juge François Rolland de la Cour supérieure a rejeté la requête en sursis de la loi 78 présentée par les associations étudiantes.

Journal de Montréal: [Pas d'argent pour la CLASSE](#)

À la suite de commentaires tenus par certains membres de la CLASSE, qui avaient décrié des propos sexistes, racistes et homophobes de trois humoristes, la Coalition des humoristes indignés (CHI) a décidé de ne pas leur remettre une partie des 25 000 \$ amassés lors du spectacle-bénéfice du 18 juin. La totalité du montant recueilli ira plutôt à la clinique juridique Juripop, qui représente la FECQ, la FEUQ et la TaCEQ.

Le Devoir: [Négociations avec les professeurs pour la rentrée scolaire: Courchesne fustige les syndicats](#)

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, juge inacceptables les menaces de moyens de pression des professeurs de cégeps, qui négocient actuellement les conditions du retour en classe exceptionnel de la mi-août.

28 juin 2012

Le Devoir: [Conflit étudiant - Gardiennes du Senti](#)

Formidable et étrange pépinière que cette CLASSE féministe, plutôt radicale que conciliante, en lutte contre toute forme d'oppression, rageuse dans la défense de ses principes, quitte à renoncer à des milliers de dollars de soutien. Dans une société où serpentent collusion, corruption et éthique bafouée, cette organisation offre une spectaculaire leçon de cohérence... qui dérange.

La Croix: [Au Québec, la justice maintient la loi qui limite le droit de manifester](#)

Article français: La Cour supérieure du Québec a rejeté mercredi 27 juin une requête visant à suspendre deux articles d'une loi spéciale qui limite le droit de manifester dans la province francophone. Cette requête concernant la Loi 78, adoptée en mai, avait été déposée il y a deux semaines dans le contexte du conflit étudiant au Québec sur les frais de scolarité.

Le Devoir: [Loi 78 : les associations étudiantes perdent une première bataille](#)

Le rejet par la Cour supérieure de leur requête en sursis, visant à suspendre certaines dispositions de la loi 78, inquiète les étudiants. C'est surtout que l'application à la lettre de la loi leur fait craindre le pire lorsque les cours recommenceront à la fin de l'été.

Métro: [Les étudiants chiliens descendent dans la rue](#)

Des dizaines de milliers d'élèves et d'étudiants chiliens sont descendus dans les rues de la capitale, jeudi, pour demander la fin du financement public des universités privées et exiger d'autres réformes dans le système d'éducation.

La Presse: [Des milliers d'étudiants chiliens sortent dans les rues](#)

Des dizaines de milliers d'élèves et d'étudiants chiliens sont descendus dans les rues de la capitale, jeudi, pour demander la fin du financement public des universités privées et exiger d'autres réformes dans le système d'éducation.

La Tribune: [Manifestation: les étudiants s'invitent à la Fête du lac](#)

Les étudiants ont déserté les campus pour l'été, mais la lutte contre la hausse des frais de scolarité reste au coeur des priorités de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS).

La Presse: [120 000 étudiants chiliens reprennent la rue](#)

Plusieurs dizaines de milliers de personnes, principalement des étudiants, ont pris la rue hier à Santiago, capitale du Chili. Selon les organisateurs, ils étaient environ 150 000 à marcher «pour une éducation gratuite et de qualité». D'autres manifestations semblables avaient lieu en même temps dans d'autres villes et attiraient jusqu'à 5000 personnes, selon des médias locaux.

29 juin 2012

La Presse: [Léo Bureau-Blouin courtisé par les partis politiques](#)

L'ancien président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) Léo Bureau-Blouin a été courtisé par plusieurs partis politiques depuis qu'il est redevenu simple citoyen.

30 juin 2012

Métro: [La CLASSE se lance dans une tournée ontarienne](#)

Des représentants de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) prendront part à une tournée de mobilisation en Ontario, du 12 et le 20 juillet.

98,5FM: [Le mouvement étudiant québécois gagne à échanger avec l'Ontario](#)

Des représentants de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) prendront part à une tournée de mobilisation en Ontario, du 12 et le 20 juillet.

24 Heures: [Des militants québécois iront parler du conflit en Ontario](#)

Des militants étudiants québécois, dont un représentant de la CLASSE, prendront part à une tournée de solidarité dans plusieurs villes ontariennes, au mois de juillet, afin de parler du conflit étudiant qui dure depuis des mois au Québec.